

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2017

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 07/11/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 20/11/2017

Délibération n° D-2017-439

Forum des Brizeaux - Cession de l'appartement n°3 (lot 11) sis
45 rue des Justices - Mandat de vente entre la Ville de Niort et
la société AgoraStore

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Madame Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Christophe POIRIER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Monique JOHNSON, ayant donné pouvoir à Madame Isabelle GODEAU

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Fatima PEREIRA.

Direction Patrimoine et Moyens

**Forum des Brizeaux - Cession de l'appartement n°3
(lot 11) sis 45 rue des Justices - Mandat de vente
entre la Ville de Niort et la société AgoraStore**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

La Ville de Niort est propriétaire de l'appartement n°3 au Forum des Brizeaux, sis 45 rue des Justices, cadastré section IT n°24, lot 11.

AgoraStore est une société spécialisée dans la vente en ligne du matériel d'occasion des collectivités territoriales. Elle propose également, depuis quelques années, la cession de biens immobiliers via un mandat immobilier joint en annexe indiquant les droits et obligations des deux parties.

Cette procédure comporte plusieurs avantages :

- elle permet de diversifier les possibilités pour la Ville de Niort de vendre son patrimoine immobilier ;
- la commission liée à cette procédure de vente étant à la charge de l'acquéreur, il n'y a aucun frais pour la collectivité ;
- le délai entre la mise en ligne du bien et la clôture des enchères est de seulement trois mois.

La Ville de Niort choisit librement les biens qu'elle souhaite vendre via la société AgoraStore, l'objet du mandat résidant uniquement dans la mise en place d'une procédure de vente aux enchères sur une plateforme électronique.

La société AgoraStore assure la communication et le suivi des offres d'achat sur un site dédié ainsi que la clôture de la vente.

Il est proposé :

- de choisir cette procédure pour vendre l'appartement n°3 au Forum des Brizeaux sis 45 rue des Justices cadastré section IT n°24, lot 11 ;
- de fixer, après consultation du Service des Domaines, le montant de la mise à prix à 65 000 € avec un montant d'enchère de 500 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la procédure de cession par vente aux enchères en ligne via la société AgoraStore, de l'appartement n°3 (lot 11) du Forum des Brizeaux, 45 rue des Justices. La vente sera entérinée par un acte notarié ;
- approuver les montants de mise à prix de 65 000 € et d'enchère de 500 € ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le mandat immobilier avec AgoraStore dont projet joint en annexe.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DES DEUX-SÈVRES
PÔLE GESTION PUBLIQUE
SERVICE FRANCE DOMAINE
44, RUE ALSACE-LORRAINE
BP 19149
79061 NIORT CEDEX 9
TÉLÉPHONE : 05.49.06.39.36
FAX : 05.49.24.63.32

Le 30 janvier 2017

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES
PUBLIQUES DES DEUX-SÈVRES

SERVICE FRANCE DOMAINE

POUR NOUS JOINDRE : 05 49 06 39 36

À commune de Niort

Affaire suivie par : Jean Claude Joulain
Téléphone : 05.49.06.39.36
Courriel : jean.claude.joulain@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. : 2017-191-V0070

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : APPARTEMENT ET GARAGE

COMMUNE : NIORT

ADRESSE DU BIEN : 45 RUE DES JUSTICES FORUM DES BRIZEAUX

VALEUR VÉNALE : 70 000 € .

1 – SERVICE CONSULTANT

- COMMUNE DE NIORT
- AFFAIRE SUIVIE PAR : MADAME PASQUIER

2 – DATE DE CONSULTATION

- DATE DE RÉCEPTION : 13/01/2017
- DATE DE VISITE :
- DATE DE CONSTITUTION DU DOSSIER « EN ÉTAT » : 23/01/2017

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

- DEMANDE D'ESTIMATION EN VUE DE LA CESSION AMIABLE.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

- RÉFÉRENCE CADASTRALE : IT 24 POUR 3 024 m² (APPARTEMENT N° 3 LOT 11)

DESCRIPTION DU BIEN :Appartement de 1988, type 3 au 1° étage, forum des Brizeaux, accès par escalier extérieur, commerces au rez-de-chaussé

Entrée, dégagement avec un placard, salle de bain et wc accès au coin nuit par un couloir, 2 grandes chambres dont une avec placard

Au fond du dégagement, cuisine séparée non équipée, a droite, grande pièce de vie, avec baie vitrée donnant sur une grande terrasse.

Chauffage électrique type grille-pain, double vitrage pvc, moquette dans la partie nuit, lino partie jour.

Garage en rez-de-chaussée

▪ **5 – SITUATION JURIDIQUE**

▪ **NOM DU PROPRIÉTAIRE : COMMUNE DE NIORT**

▪ **SITUATION D'OCCUPATION : LIBRE**

6 – URBANISME ET ÉLÉMENTS PARTICULIERS DE PLUS-VALUE ET/OU DE MOINS-VALUE

EN ZONE UM AU PLU

Rafraichissement à prévoir

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

Déterminé par comparaison, la valeur vénale du bien est estimée à **70 000 €**

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

▪ **18 MOIS**

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,



Jean Claude Joulain
Inspecteur des Finances Publiques